



Enquête sur le compostage

Nous réalisons une enquête auprès de tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois au sujet du compostage.

C'est une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), imposant aux collectivités locales de mettre en place des solutions de tri pour recycler les biodéchets.

Sont dénommés « biodéchets », ***tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine, issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires.*** (Article R. 541-8 du code de l'environnement).

L'objectif de cette enquête est d'évaluer le niveau réel de pratique actuelle du compostage des habitants du territoire et d'en déduire les besoins. Les résultats nous permettront de construire notre stratégie de déploiement de solutions de réduction des déchets à la source à une échelle raisonnable pour une meilleure gestion des biodéchets.

Merci de retourner ce questionnaire dès que possible dans votre mairie ou au siège de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, au 43 rue Cambrésienne, Avesnes-sur-Helpe.

Merci de préciser votre Commune : _____

Nom* : _____

Prénom* : _____

**facultatif*

- 1) Habitez-vous en Maison individuelle ? Appartement ?

- 2) Disposez-vous d'un jardin privatif ?
 Oui Non

- 3) Pratiquez-vous le compostage ?
 Oui Non

Si oui, passez à la question suivante. Si non, passez directement à la question 9.

- 2) Quel type de compostage pratiquez-vous ?
 Compostage individuel (composteur)
 Lombricomposteur
 Compostage collectif
 Compostage au sol

- 3) Comment avez-vous eu votre composteur / lombricomposteur ?
 Magasin Communauté de Communes Construction maison
 Association

- 4) Que déposez-vous dans votre composteur ?
- Les restes de cuisine (restes de repas, épluchures...)
 - Les déchets verts (végétaux, tontes de pelouse, petites branches, broyat...)
- 5) Que faites-vous du compost ?
-
-
- 6) A la suite de l'utilisation du composteur avez-vous réduit le volume des déchets jetés dans votre poubelle d'ordures ménagères ?
- Oui, d'un quart,
 - Oui, de moitié,
 - Non,
 - Je ne sais pas
- 7) Par rapport à votre expérience de compostage, êtes-vous ?
- Satisfait
 - Insatisfait
- 8) a. Si satisfait, pouvez-vous nous dire pourquoi ?
-
-
- b. Si insatisfait, pouvez-vous nous dire pourquoi ?
-
-
- 9) Que faites-vous de vos déchets organique (alimentaires/de cuisine, de jardin ?)
- Vous les jetez dans votre bac Ordures Ménagères (couvercle bordeaux)
 - Vous donnez vos déchets de cuisine à vos animaux (poules...)
 - Vous amenez vos déchets végétaux en déchetterie (déchets verts)
 - Vous broyez vos végétaux
 - Vous brûlez vos végétaux
- 10) Pour ceux ne possédant pas de composteur, en souhaiteriez-vous un ?
- Oui
 - Non
- 11) Seriez-vous intéressé par un atelier de formation au compostage ?
- Oui
 - Non



Pour les habitants du territoire de la 3CA

Composteur de 400 litres avec bio seau

Plastique ou Bois

(voir tarif auprès de l'accueil de la 3CA)



Pour tout renseignement sur l'acquisition d'un composteur, vous pouvez contacter l'accueil de la 3CA, au 43 rue Cambrésienne, à Avesnes-sur-Helpe ou au 03 27 56 11 80.